

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 10 (1881)

**Heft:** (7)

**Rubrik:** Premier rapport

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Supplément au *Bulletin pédagogique* de Juillet 1881.

---

Les trois rapports qui seront discutés à l'Assemblée de Bulle, le 7 juillet.

### PREMIER RAPPORT

*Question. Des préparations éloignées et des préparations immédiates à la tenue d'une classe.*

Nous avons reçu sur la question dont nous avons à nous occuper cinq rapports qui ont été lus en conférence dans leurs arrondissements respectifs ; chacun de ces rapports était accompagné de quelques compositions.

Nous nous faisons un plaisir et un devoir de citer, d'après l'ordre de date auquel ces divers travaux nous sont parvenus, les noms de leurs auteurs.

Ce sont :

1<sup>o</sup> Rapport de M. J.-B<sup>te</sup> Wæber, instituteur à Fribourg, accompagné des compositions de

MM. Dénervaud, à Cottens ;  
Marchon, à Zénauvaz ;  
Marcuet, à Praroman ;  
Uldry, à Ependes.

2<sup>o</sup> Rapport de M. C. Fontaine, instituteur à St-Aubin, avec les compositions de

MM. Hermann, à Ménières ;  
Dessarzin, Xavier, à Lully ;  
Reynold, à Gletterens.

3<sup>o</sup> Rapport de M<sup>le</sup> Antoinette Ducry, institutrice à Villarepos, plus sept compositions dont les auteurs sont, par ordre alphabétique :

M<sup>les</sup> Dessibourg, Marie, à Vallon ;  
Grognuz, Clémentine, à Montet ;  
Joye, Euphrasie, à Monthorget ;  
Marcuet, Célina, aux Friques ;  
Moosbrugger, Angéline, à St-Aubin ;  
Poux, Brigitte, à Estavayer ;  
Rey, Marie, à Aumont.

4<sup>o</sup> Rapport de M. Dessibourg, instituteur à Châtonnaye, avec les travaux de

MM. Gabriel, à Esmont ;  
Dessarzin, Dominique, à Vuisternens-devant-Romont ;  
Sonney, à La Joux ;  
Gremaud, Nicolas, à Siviriez ;  
Audergon, à Middes ;  
Pasquier, à Villaz-St-Pierre ;  
Pochon, à Villarimboud.

5<sup>o</sup> Rapport de M. Gillard, instituteur à Corminbœuf, accompagné des compositions de

MM. Uldry, à Courtepin ;  
Bochud, à Cressier-sur-Morat.

6<sup>o</sup> Enfin les travaux de MM. Genoud, à Onnens ; Loup, Alphonse, à Montet ; Chaney, Joseph, à Morens, et Bossy, Louis, à Vuarmarens, qui n'ont pu arriver à temps pour figurer dans les rapports d'arrondissements.

Avant de commencer notre travail, nous devons d'abord des remerciements aux nombreux auteurs que nous venons de citer et qui, par une

étude sérieuse et approfondie du sujet mis à l'étude, ont bien facilité notre tâche. Nous voudrions, comme le dit très bien M<sup>me</sup> Ducry, pouvoir citer en entier les divers travaux que nous avons sous les yeux : ce serait là le moyen de ne froisser aucune susceptibilité. Mais ce procédé, commode en apparence, ne répondrait nullement à ce que l'on est en droit d'attendre d'un *rapporiteur*.

Aussi, avons-nous pleine confiance dans les sentiments d'indulgence de nos chers collègues : si les citations de leurs excellents travaux ne peuvent être assez fréquentes, en raison du nombre des collaborateurs et collaboratrices, ils ne verront en nous, nous l'attendons du moins, ni partialité, ni préférence.

Ces réflexions préliminaires faites, nous allons passer en revue les différents rapports sur cette question.

Pour mettre plus d'ordre et de précision dans les matières à traiter, nous diviserons notre travail en cinq paragraphes dont voici les titres et les subdivisions :

- I. NÉCESSITÉ DES PRÉPARATIONS.
- II. PRÉPARATIONS ÉLOIGNÉES OU GÉNÉRALES.
  - a) Qualités morales.
  - b) « intellectuelles.
  - c) « physiques.
- III. PRÉPARATIONS ANNUELLES.
  - a) Plan d'étude ou programme.
  - b) Ordre du jour.
- IV. PRÉPARATIONS IMMÉDIATES OU QUOTIDIENNES.
  - a) Urgence.
  - b) Ornancement de la classe.
  - c) Dispositions morales.
  - d) Journal de classe.
  - e) Discipline.
- V. CONCLUSIONS.

#### I. NÉCESSITÉ DES PRÉPARATIONS.

« Et d'abord, dit M. Wæber, il est évident que l'instituteur doit se préparer d'une manière sérieuse à l'accomplissement de ses nobles et importantes fonctions. » Tout le monde sait, en effet, que l'action doit être précédée de la réflexion, et que la connaissance de la théorie doit nécessairement nous guider dans la pratique. « Un architecte, dit M<sup>me</sup> Grognuz, qui construirait un édifice sans plan, qui entasserait des matériaux sans ordre, serait regardé comme absurde et ridicule et ferait certainement un mauvais travail. A plus forte raison, l'instituteur qui ne se trace pas un plan d'étude, qui ne prépare pas ses leçons, ne comprend nullement la grandeur de sa mission et l'œuvre de l'éducation. »

« Voilà pourquoi, ajoute M. Wæber, tout homme qui, dans n'importe quelle carrière, veut être à la hauteur de sa position et exercer une influence salutaire sur ses semblables, s'y prépare longtemps d'avance par des études sérieuses, par un pénible apprentissage et se retrempe chaque jour dans les principes qui doivent servir de base à son enseignement ou de règle à sa conduite. Voyez, par exemple, le pasteur de paroisse, le docteur en médecine, l'avocat. Après avoir consacré les plus belles années de leur existence à l'étude approfondie et toujours bien aride de la science sacrée, des sciences naturelles ou du droit, ils ne se croient pas dispensés, pour autant, de tout travail, de toute étude. Bien loin de se croiser les bras ou de s'endormir dans une coupable indiffé-

rence, ils étudient encore (nous parlons de ceux qui ont à cœur la sublimité de leur vocation), ils étudient même dans un âge avancé, pour être au courant des progrès de la science et pour répondre dignement à ce que Dieu et le monde demandent d'eux. Et les généraux d'armée ! Sur le point de livrer une grande et décisive bataille, n'étudient-ils pas à fond la carte du théâtre de la guerre ? ne passent-ils pas des nuits entières à combiner leurs plans avant d'exécuter sur le terrain ces évolutions savantes, mais trop souvent inhumaines, d'où dépend, peut-être, le sort d'une nation ? »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces simples comparaisons, car celles-là suffiront pour nous faire comprendre avec quel soin, avec quel empressement nous devons nous préparer à la carrière de l'enseignement. Instituteurs de la jeunesse, nos fonctions sont bien modestes aux yeux de certaines gens ; elles ne sont pas toujours rétribuées en raison du travail et de la peine qu'elles nous coûtent ; mais elles ne paraissent pénibles qu'à celui qui n'a en vue que les récompenses terrestres. Qui ne sait que notre rôle est d'autant plus sublime qu'il est plus humble en apparence ? Nous exerçons en quelque sorte un apostolat dont nous aurons à rendre un compte rigoureux.

Voilà pourquoi un Père de l'Eglise, saint Jean-Chrysostome, avait une si haute idée de la mission de l'éducateur, qu'il ne craignait pas de dire : « Il n'y a pas de fonctions plus nobles et plus difficiles que celles de l'instituteur. » On estime un grand peintre, un sculpteur habile ; mais qu'est leur art à côté de celui qui a pour objet, non pas la toile ou le marbre, mais les esprits et les cœurs ? — Educateurs de la jeunesse, nous n'avons entre les mains aucune force matérielle ; on nous a même enlevé la classique férule qu'une pédagogie plus humaine et plus rationnelle a bannie à tout jamais de nos écoles. Nous n'en formons pas moins une milice digne, et nous avons entrepris une grande, une noble croisade contre le plus dangereux, le plus redoutable de tous nos ennemis. Nous ferons une guerre implacable à l'ignorance, mère des préjugés qui traînent à leur suite tout un cortège de misères et de souffrances physiques et morales. Nous combattrons par tous les moyens ce honteux fléau ; nous nous efforcerons de l'extirper partout où nous le rencontrons ; nous cicatriserons les plaies sociales en y versant le baume d'une éducation et d'une instruction en harmonie avec les grands principes chrétiens. C'est ainsi que nous ferons succéder la lumière aux ténèbres et le bien-être au marasme social.

Mais, plus les fonctions de l'instituteur sont importantes, plus elles exigent de *préparations*. On ne s'improvise pas *régent*, pas plus qu'on ne s'improvise avocat ou médecin. La nécessité d'une préparation, tant générale que spéciale, a été reconnue et recommandée de tout temps par les hommes d'école comme moyen indispensable pour remplir dignement notre mission : Cultiver, exercer, développer simultanément toutes les facultés physiques, intellectuelles et morales dont l'enfant est doué, le préparant à servir Dieu, la patrie et la famille dans les diverses conditions sociales auxquelles il sera appelé, voilà où doit tendre le but de l'éducation et de l'instruction.

M. Fontaine développe cette idée de la manière suivante : « La mission de l'instituteur est de s'occuper des âmes pour les éléver jusqu'à Dieu ; des intelligences pour les éclairer ; des cœurs pour les purifier, les ennobrir, les former ; des caractères pour les redresser, les adoucir, les fortifier ; de toutes les facultés intellectuelles et morales pour les développer ; de tous les défauts pour les extirper, les corriger ; de toutes les qualités pour leur donner de l'impulsion, et de toutes les vertus pour les inspirer et les nourrir. »

*L'instruction*, disons-le avec M. Wæber, n'est point par elle-même le but essentiel de la *Pédagogie*; elle n'en est que le *moyen*. Elle doit être subordonnée à la *fin suprême* de l'éducation qui consiste (comme nous venons de le voir) à éléver les enfants en leur inspirant une piété solide et éclairée, pour en faire plus tard des hommes, de vrais citoyens et de bons chrétiens. L'instruction doit être donnée en vue de satisfaire aux besoins de l'enfant sous le double point de vue d'être sensible et moral, en ayant égard aux modifications que peuvent apporter aux vocations la diversité des aptitudes et des caractères.

Mais l'instituteur bien pénétré du rôle de sa mission ne se bornera pas à donner aux enfants des connaissances déterminées pour atteindre une habileté spéciale; il s'efforcera surtout de former le cœur, d'affermir la volonté, d'éclairer la conscience, de cultiver le sens moral de ses élèves. Nous ne devons considérer les connaissances acquises que comme un moyen d'améliorer, de perfectionner l'être intelligent. Pour atteindre ce but, nous croyons qu'il est de toute nécessité de réagir contre ces tendances trop accréditées et malheureusement trop répandues aujourd'hui, et qui consistent à donner de grands développements à la *pensée* sans le tempérament ou le contre-poids des principes chrétiens.

L'instruction, avons-nous dit, doit être appropriée aux besoins de ceux à qui elle s'adresse, être surtout éducative et non dégagée de l'influence religieuse; c'est ainsi que l'entendait le Père Girard, lorsqu'il résumait tout son système pédagogique dans cette noble et sublime maxime, érigée en axiome : *Les mots pour les pensées, et les pensées pour le cœur et la vie*.

Disons donc, pour résumer : l'excellence de la profession d'instituteur par rapport à la société est incontestable. Le bonheur des nations, la paix entre les hommes, la prospérité de leurs travaux dépendent des vertus morales : fonder et affirmer ces vertus sera donc toujours l'une des fonctions sociales les plus éminentes; on conçoit facilement que ceux qui y concourent se rangent, par là même, parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Mais un fait qui augmente incomparablement leur mérite, c'est que les hommes de *dévouement* sont rares, l'appât des richesses et des honneurs étant un des grands pièges auxquels ils se laissent prendre. Telle est la pensée qu'a développée M. Gremaud, et que nous avons résumée.

L'instituteur, malgré tous ses efforts, ne parviendra jamais à réaliser les résultats qu'on a droit d'attendre de lui, s'il n'est appelé à suivre cette carrière par une *véritable vocation*. Nous nous faisons, en disant cela, l'interprète de MM. Fontaine, Dessibourg, Gillard, Pochon, Gremaud, Genoud, Dessarzin, à Vuisternens, Marchon, Marcuet, Pasquier et Dénervaud qui envisagent la *vocation* comme une des conditions essentielles de la réussite de l'éducateur de la jeunesse dans sa mission. Telle est aussi l'opinion de M. Audergon qui, imitant Boileau dans son *Art poétique*, dit de l'instituteur sans vocation :

« C'est en vain qu'à l'école, il aspire à descendre ;  
« De l'art de faire un homme il croit pouvoir s'éprendre  
« S'il ne sent point du Ciel le souffle inspirateur  
« Il ne sera jamais qu'un faible instituteur  
« Pour lui Pédagogie ne sera qu'une énigme  
« La honte le suivra, l'on verra ses victimes. »

« Cette *vocation* si belle, à la fois si utile, si noble, dit le rapport de M. Wæber, demande, aujourd'hui plus que jamais, de rares qualités et des aptitudes spéciales. Instituteurs ! n'envisageons donc pas nos fonctions comme une simple profession ; c'est un ministère moral, puis-

que, par sa nature, il est comme le reflet de cette haute dignité confiée au père de famille par la Providence. »

## II. PRÉPARATIONS ÉLOIGNÉES OU GÉNÉRALES.

Les préparations éloignées embrassent tout ce qu'il faut faire pour acquérir les connaissances et les qualités nécessaires à un instituteur, en ne s'arrêtant pas à un certain degré, mais en les augmentant chaque jour : car on ne doit jamais se contenter du degré de perfection et d'habileté auquel on est parvenu, au point de renoncer à atteindre un degré plus élevé.

C'est, en effet, le cas de dire avec M. Genoud et M<sup>les</sup> Joye et Rey : « Qui n'avance pas recule ; » et avec M. Wæber : « Nos facultés s'affaiblissent, si elles ne sont pas entretenues par des exercices continuels. » Gardons-nous de considérer notre brevet comme le terme de nos études.

Nous parlerons en premier lieu de la préparation générale, indispensable aux fonctions importantes de l'enseignement.

Cette préparation se fait ordinairement dans notre canton, pour les instituteurs, à l'école d'Hauterive, et pour les institutrices par un stage ou noviciat de deux ou trois ans, soit dans un établissement de religieuses enseignantes, soit dans une école secondaire.

Dans ces établissements, on prépare les jeunes gens et les jeunes personnes qui désirent se vouer à la carrière de l'enseignement. Ils y sont appelés à acquérir les connaissances et les qualités requises pour accomplir dignement la pénible tâche que leur future vocation leur imposera. C'est donc une éducation morale, intellectuelle et physique qu'ils y reçoivent.

a) *Qualités morales.* Parmi les nombreuses vertus et qualités que l'instituteur doit posséder, MM. Fontaine, Dessibourg, Audergon, Hermann, Bossy, Loup, Reynold, Sonney, Chaney, et M<sup>les</sup> les institutrices dont les noms ont été mentionnés au commencement de ce travail, mettent en 1<sup>er</sup> rang un profond sentiment religieux, une piété qui ne défait point, un amour constant du devoir, un dévouement sans réserve, et, comme corollaire de tout ce que nous venons d'énoncer, des mœurs à l'abri de tout soupçon ; car, semblable au personnage cité par La Fontaine, le public ne met que trop souvent les défauts du régent dans la poche de devant en réservant celle de derrière pour ses qualités.

M. Fontaine surtout a développé la nécessité de ces vertus très longuement et avec beaucoup d'ampleur ; nous regrettons vivement de ne pouvoir citer son travail en entier, car il est juste de réserver ici à chacun sa petite place.

Nous résumerons donc cet aperçu des qualités morales en disant avec MM. Fontaine, Loup et Marcuet : *Pas d'éducation sans Dieu.*

b) *Qualités intellectuelles.* Nous citerons encore ici ce passage du rapport de M. Wæber où il est dit : « Celui qui se charge de l'instruction de l'enfance doit posséder une culture intellectuelle supérieure à celle du vulgaire ; cette culture embrasse toutes les branches des connaissances humaines prévues par la loi sur l'instruction primaire.

Le jeune instituteur, doit, en outre, posséder le don précieux de transmettre, de communiquer ses connaissances et le talent de se mettre à la portée des jeunes intelligences.

Suivons maintenant le jeune aspirant à l'Ecole normale, et nous verrons comment il atteindra, par degrés, le développement intellectuel et moral exigé pour l'obtention d'un brevet. Durant les deux premières

années de son noviciat, ses études comprennent toutes les branches du programme des écoles secondaires. La 3<sup>e</sup> année, le cycle de ses études s'agrandit et aux connaissances acquises jusque-là, vient se joindre comme complément, l'étude des principes généraux de la pédagogie, de la méthodologie, de l'organisation d'une école, des lois et règlements scolaires du canton, etc. Plus tard, il est appelé à donner dans les communes à proximité de l'école normale des leçons pratiques qui corroborent en quelque sorte ses connaissances générales théoriques et le mettent en présence des obstacles réels qu'il aura à surmonter dans l'enseignement. »

MM. Pochon et Gabriel, dit le rapport de M. Dessibourg, insistent sur l'Ecole primaire annexe qui est, à leur point de vue, indispensable dans une Ecole normale. « La connaissance des méthodes et des procédés d'enseignement est à peu près tout ce que les élèves acquièrent pour se former ; M. Pochon trouve que cela n'est pas suffisant. Il est difficile, dit-il, de bien donner une leçon ; mais on rencontre, ajoute-t-il, des difficultés autrement sérieuses lorsqu'il s'agit d'organiser une école comprenant tous les degrés, et d'en diriger la marche de telle sorte que tous les élèves soient occupés utilement du commencement à la fin de la classe. Donc, si cette organisation présente tant de difficultés, pourquoi la pédagogie pratique n'aurait-elle pas, pendant la dernière année d'étude, une large place à l'Ecole normale ? »

« Là, dit à son tour M. Gabriel, le jeune maître ne craindra point les écueils, car il sera corrigé par le professeur chargé de suivre la leçon. A celui-ci, on conseillera de dépenser moins de paroles et de faire, au contraire, parler davantage les enfants ; à celui-là de se mettre mieux à la portée de ses jeunes auditeurs ; à cet autre, de conserver mieux l'attitude de l'autorité, etc. » C'est là, nous le croyons aussi, la plus importante des préparations éloignées. Il en est cependant une autre sur laquelle nous n'insisterons pas moins, parce qu'elle concerne plus directement l'instituteur en fonctions. Dans la première de ces préparations, nous voyons le jeune aspirant suivre les sages directions de maîtres habiles et dévoués ; dans celle-ci, au contraire, il est livré à sa propre initiative. L'isolement dans lequel vit le jeune instituteur et le peu d'aliment que lui procure son entourage constituent une entrave sérieuse à son perfectionnement.

« Pour combler cette lacune, dit M. Hermann, il devra, par une étude de tous les jours, étendre le cercle des connaissances acquises à l'Ecole normale, puis il s'inspirera, par la lecture des meilleurs traités de pédagogie, des principes fondamentaux d'une bonne éducation, ainsi que des méthodes les plus rationnelles de l'enseignement, afin de ne pas perdre en hésitations et en essais inutiles un temps toujours précieux. Après cela, entièrement convaincu de sa propre faiblesse à la pensée d'une œuvre aussi importante que celle de faire l'éducation de l'enfance, il implorera par la prière la bénédiction de Dieu sur ses travaux. Alors, il remplira sa mission avec plus de confiance. »

Un écueil contre lequel les jeunes instituteurs ne sauraient trop se mettre en garde, c'est, d'après M. Genoud, d'innover continuellement. Prêtons, à ce sujet, l'oreille à ce que dit un savant pédagogue, le Frère Achille. « Stimulé par un premier feu de zèle et de travail, aiguillonné par l'amour propre qui le porte à éclipser son prédécesseur ou ses rivaux, et se trouvant à chaque instant arrêté par des difficultés imprévues, le jeune éducateur recourt sans cesse au changement de livres, de méthodes et de règlements. D'un autre côté, dominé d'un ardent désir de s'instruire, de s'initier à tous les nouveaux ouvrages, il sacrifie par de

funestes expériences, les intérêts de ses élèves à ses propres penchants ; il sera ainsi la dupe de bien des illusions, de bien des mécomptes, s'il n'a appris à se maîtriser lui-même et à se tenir en garde contre toutes sortes d'innovations prônées par un enthousiasme irréfléchi ou par une admiration intéressée. »

M. Genoud ajoute : « Etudions donc la pédagogie, l'art d'enseigner, voire même les ouvrages scientifiques ; mais évitons les abus. »

A part les études particulières, d'autres moyens s'offrent encore à l'instituteur pour se perfectionner ; ce sont : les bibliothèques de district, les cours de répétition et surtout les conférences.

En parlant de ces dernières, voici ce que dit M. Wæber : « Ces réunions périodiques ont le grand avantage d'éveiller et d'exercer l'activité de tel ou tel instituteur qui, dans son isolement, aurait végété dans une complète incurie. Elles le mettent au contact de l'expérience de ses collègues qui l'entourent de leurs lumières. De ces réunions naissent des discussions habituellement animées, soutenues, instructives, d'où découlent des communications importantes relatives à la théorie et à la pratique de l'enseignement. C'est ainsi que les instituteurs ont généralement senti que ce n'est qu'en se réunissant, qu'en montrant leurs forces individuelles pour les faire converger vers le même but, qu'ils peuvent produire de grands et féconds résultats dans l'exercice de leurs pénibles fonctions. »

Tout en parlant de l'utilité des conférences, M. Genoud demande qu'on lui laisse exprimer un désir, ce que nous nous empressons de lui accorder : « Nous aimerais, dit-il, voir dans les conférences des leçons pratiques à donner par les instituteurs à quelques enfants choisis de la localité où siège la conférence. Ces leçons à donner seraient tirées au sort. Chaque maître pourrait prendre ce que l'enseignement de son collègue a de bon. Si je suis bien informé, ces leçons d'épreuves avaient lieu il y a quelques années, dans l'arrondissement dont M. l'abbé Horner était inspecteur, et donnaient lieu, soit à des critiques, soit à des louanges ; mais chacun en emportait un bon souvenir pour sa classe du lendemain. »

c) *Qualités physiques.* « Il serait inutile, dit M. Wæber, de faire ressortir ici la nécessité pour un jeune homme qui veut se vouer à l'enseignement de jouir d'une bonne santé. En effet, une complexion délicate ne lui permettrait pas de supporter longtemps les fatigues d'un enseignement oral et de maintenir la discipline si nécessaire pour obtenir des progrès. Il doit être, en outre, exempt de défauts corporels qui pourraient le rendre ridicule aux yeux de l'enfant. (*Cet âge est sans pitié.*) Il est d'une importance capitale que l'organe soit exempt de ces vices qui rendent la parole du maître inintelligible aux élèves ; *Mens sana in corpore sano*, a dit à ce propos Juvénil. » Si l'instituteur veut conquérir l'estime et l'affection de ses élèves, qu'il soit aussi simple dans sa tenue que dans son langage ; que sa diction soit claire, pure, et correcte.

M. Gillard ajoute : « Une certaine facilité d'élocution est nécessaire dans l'enseignement ; il faut donc que le maître s'exerce en toute occasion, dans les rapports les plus simples, dans les relations les plus intimes, à s'exprimer correctement et sans hésitation. »

« Sans doute, continue M. Wæber, que la meilleure santé peut s'altérer promptement, si nous n'avons pas à cœur de la conserver et de l'entretenir par la tempérance et les soins hygiéniques. Mais en dépit de ces sages précautions, nous savons qu'un travail assidu et sédentaire, joint aux fatigues de l'enseignement dans des milieux insalubres, a le triste résultat d'engendrer ces atrophies prématuées et de ravir ainsi à l'enseignement des instituteurs à la fleur de l'âge qui eussent rendu des ser-

vices signalés à la cause de l'instruction populaire. Ce n'est donc pas la moindre préoccupation de la *Direction de l'école normale* de prévenir ces consomptions : Les promenades, les travaux agricoles et les exercices gymnastiques contribueront puissamment à donner au pays des régents d'un tempérament sain et vigoureux. »

### III. PRÉPARATIONS ANNUELLES.

A. *Programme ou plan d'étude.* Voici ce que dit à ce sujet M. Fontaine : « Un édifice construit sans plan et sans devis sera indubitablement une construction défectueuse, car tous les travaux auront été exécutés au hasard. Que sera donc une classe où tout se fait sans ordre, sans plan, sans méthode ? Bien peu de chose, disons-le franchement, et ne craignons pas d'affirmer que le manque d'un plan d'étude bien conçu est l'une des principales causes de l'infériorité de bon nombre d'écoles. »

Tous les auteurs des travaux qui nous sont parvenus se sont appliqués à faire ressortir l'importance de l'établissement du programme ainsi que de l'*ordre du jour* et nous les en félicitons.

M. Wæber, entre autres, a si bien développé ce point que nous ne pouvons nous abstenir de citer encore une fois son rapport. Voici la manière dont il s'exprime : « Convaincus que c'est de la stricte observation des règles pédagogiques ainsi que de l'exécution intelligente et ponctuelle du programme et du tableau de l'emploi du temps que dépendent nos succès dans l'enseignement, nous voulons une attention toute particulière à leur application, car l'ordre doit présider à la marche d'une école. L'établissement du programme et de l'ordre du jour seront donc l'objet de tous nos soins. Si nous voulons procéder méthodiquement et imprimer à notre classe une marche sûre et bien déterminée, nous ne devons rien laisser à l'imprévu ou à l'aventure ; tout doit être gradué et approprié au développement de nos élèves. Point de progrès assurés, si des tâtonnements continuels viennent nous détourner du but que nous devons atteindre ; car, en matière d'instruction, il s'agit bien plus de régulariser ce qui existe, que d'innover sans cesse sur la foi de théories hasardeuses. Il est vrai de dire qu'on demande aujourd'hui des résultats positifs ou immédiats sans trop s'inquiéter de l'influence que les moyens employés pour y parvenir peuvent exercer sur l'ensemble des facultés de l'enfant. On nous objectera, peut-être, que le programme est tout tracé dans le *Réglement cantonal* et qu'il ne nous appartient pas d'y déroger. Cette objection paraît peu fondée si l'on considère la différence du niveau intellectuel de nos classes, les conditions anormales dans lesquelles se trouvent encore un certain nombre d'écoles rurales.

« Quelle que soit l'organisation d'une école, l'instituteur aura des difficultés assez sérieuses à surmonter et son expérience sera souvent mise à l'épreuve, en ce qui concerne le programme, le tableau de l'emploi du temps et le choix des procédés les plus propres à captiver l'attention des élèves et obtenir les meilleurs résultats possibles. »

« Il est, dit M. Dessibourg, un grand défaut que nous devons éviter en traçant notre programme : c'est de le trop charger. La maxime pédagogique « Peu et bien » ne cesse pas d'être vraie. (MM. Gillard, Uldry, à Courtepin, et Uldry, à Ependes, la proposent comme devise de tout enseignement.) Que dire de la généreuse ardeur de tant de maîtres qui voudraient, en peu de temps, relever le niveau intellectuel de leur école, en présentant à l'esprit des élèves une foule de matières sans leur laisser le temps de les comprendre et de les digérer « La science n'entre que goutte à goutte dans l'esprit de l'enfant, a dit Rollin. » Croit-on qu'un

élève sera plus savant parce qu'il aura beaucoup entendu ? Evidemment non, et, aux jours d'examen, on remarquera que cet élève a des idées superficielles de tout, mais il ne sera pas capable de s'énoncer clairement, même sur des choses faciles. »

« Chaque année, dit M. Gillard, avant la réouverture des classes, ce programme sera soumis à une minutieuse révision d'après les fruits de l'expérience et les besoins des élèves. »

M. Bochud et M<sup>me</sup> Marcuet ajoutent : « Le programme annuel une fois établi, on le détaillera par semestre, par trimestre, par mois, voire même par semaine, en ayant soin de tout préciser clairement. »

B. *Ordre du jour.* « Après le programme, dit M<sup>me</sup> Moosbrugger, viendra l'élaboration de l'*ordre du jour* qui ne sera autre chose que l'application hebdomadaire du plan d'étude. L'instituteur aura soin de le combiner de telle sorte, qu'il soit accordé à chaque branche d'enseignement, un temps en rapport avec son importance ; que les exercices de récapitulation soient fréquents ; que tous les élèves qui ne doivent pas prêter leur attention à la leçon présente, soient occupés utilement ; que le concours d'un aide soit rarement employé, afin que le maître se trouve le plus souvent possible en rapport avec ses élèves ; enfin, que les branches se succèdent d'une manière agréable. » C'est aussi l'idée exprimée par M<sup>les</sup> Ducry, Poux, Dessibourg, Marcuet, et par MM. Fontaine, Dessibourg, Gillard, Sonnez et Uldry à Ependes.

« Dans l'établissement de l'*ordre du jour*, dit le rapport de M. Marchon, on aura soin de réduire autant que possible le nombre des cours afin de mettre les élèves en communication plus directe avec le maître ; celui-ci doit veiller à ce que toutes les sections soient sans cesse occupées. »

Les rapports de MM. Fontaine, Gillard et Dessibourg recommandent de placer sur les heures du matin, en particulier, les leçons qui demandent plus d'efforts et de tension d'esprit. Après les leçons qui tendent l'esprit il convient de placer les exercices qui le reposent. C'est encore là un puissant moyen pour captiver et soutenir l'attention de l'enfant.

#### IV. PRÉPARATIONS IMMÉDIATES.

A. *Urgence.* « De prime-abord, dit M. Wæber, la préparation journalière peut paraître oiseuse ; et pourtant, il est de toute nécessité que l'instituteur s'astreigne à préparer ses leçons de manière à ne rien laisser d'imprévu. » Sous une autre forme, M. Dessarzin, à Lully, exprime la même idée. « Il est évident, ajoute M. Uldry, à Ependes, qu'il faut préluder aux classes de chaque jour par une préparation sérieuse des leçons, afin de leur donner plus d'harmonie, plus d'attrait et de les rendre plus fructueuses. »

L'expression de M. Chaney, à ce sujet, nous plaît ; c'est pourquoi nous allons la citer textuellement : « Quel charme, pour les enfants, d'entendre une leçon bien préparée, menée avec goût, vigueur et entrain ! Quel puissant levier pour l'instituteur ! Sa parole a de l'aplomb et fait plus d'effet que ces leçons données avec hésitation et apathie. »

M<sup>me</sup> Moosbrugger s'exprime ainsi au début du sujet qui nous occupe : « S'il est important et même nécessaire que l'instituteur se trace un plan d'étude, un ordre du jour, il fera mieux encore, il préparera ses leçons : c'est la condition indispensable du succès. On ne saurait accorder moins de soin à la culture des facultés de l'enfant que la ménagère n'en met à la culture de son jardin. Or, entrer en classe sans savoir quelles matières l'on a à enseigner, ni la marche que l'on veut suivre, c'est s'exposer à n'avoir d'autre ordre, d'autre suite dans ses leçons que ce que dicte le caprice du moment. Et pourtant une leçon n'est fructueuse que pour

autant que le maître a pris soin à l'avance d'en déterminer l'étendue, d'en fixer les parties avec leurs développements appropriés. Sans cette précaution, l'instituteur s'expose à laisser languir sa classe sur des branches accessoires, pendant qu'il n'effleurera qu'à peine les matières essentielles.

B. *Ornementation de la classe.* Tel est le début de M<sup>es</sup> Dessibourg et Marcuet dans la question des préparations immédiates.

« Si les préparations éloignées, nous disent-elles, contribuent au progrès des élèves, les préparations immédiates ne sont pas moins importantes ; aussi, le maître qui doit inspirer le goût du beau (*mais sans luxe*) à ses élèves, fera-t-il tout son possible pour leur rendre attrayant le séjour de l'école. Il ornera donc la salle avec goût ; il veillera à sa propreté, et, en tout temps, l'exemple donnera de l'empire à sa parole.

Tous les rapports, en général, ont développé cette question plus longuement que la première, qui n'a été qu'effleurée par une grande partie des travaux.

Pour résumer, nous dirons : On peut appeler *préparation immédiate*, celle qui, chaque jour, doit précéder la classe : relativement à cette préparation, il y a trois points à considérer.

C. *Dispositions morales*, c'est-à-dire : I La volonté ou le ferme propos de faire toutes nos actions pour la gloire de Dieu et le bien de nos élèves ; le désir de plus en plus vif de devenir, par des réflexions sur l'importance de notre état, appliqués, doux, patients, et, en toutes choses, le miroir fidèle des vérités et des devoirs que nous devons enseigner ; enfin, la prière, afin d'obtenir du Tout-Puissant les lumières, la force, et la bénédiction de notre travail, car, *sans la confiance en Dieu, que ferions-nous ?*

II. L'étude exacte des *leçons journalières* que l'on doit donner à ses élèves.

On peut à ce sujet se faire les questions suivantes (questions tirées de l'Ecole primaire) :

1<sup>o</sup> *Qu'apprendrai-je aujourd'hui à mes élèves ?*

Ne nous arrêtons pas tout de suite sur ce qui vient d'abord à l'esprit ; mais réfléchissons si c'est ce qui convient à ce qui a précédé, et ce qui peut être utile à nos élèves relativement à leur situation morale, à leurs connaissances, à leurs besoins particuliers.

2<sup>o</sup> *Est-ce que je comprends suffisamment moi-même ce que je veux enseigner ?*

Songeons-y sérieusement, et, à chaque leçon nouvelle, faisons attention si nous la possédons avec assez de justesse et de précision. Il n'est pas rare qu'on se fasse illusion sur ce point ; on a bien une idée générale des choses qu'on veut enseigner ; mais on n'est pas descendu aux détails, on manque d'exemples choisis et parfaitement appropriés au sujet, et il arrive qu'on reste obscur, incomplet. Des leçons données dans de telles conditions sont nécessairement des leçons sans fruits.

3<sup>o</sup> *Comment m'y prendrai-je pour faire mieux saisir à mes élèves ce que j'ai à leur apprendre ?*

Réfléchissons de quelle manière nous voulons leur expliquer telle ou telle chose ; si nous voulons nous adresser au sens intérieur ou aux sens extérieurs ; comment nous voulons la décomposer ; quels exemples et quelles comparaisons conviendraient le mieux, etc.

4<sup>o</sup> *Comment pourrai-je convaincre mes élèves de la vérité que je leur dis ?*

Considérons si nous pouvons les en convaincre, soit par la vue, soit

par des exemples, soit par leur propre expérience, ou si nous devons avoir recours à d'autres moyens.

5° *Ceci peut-il s'appliquer à la position sociale, au genre de vie, aux habitudes de mes élèves ?*

Examinons de quelle manière nous l'appliquerons le plus convenablement, et comment nous les porterons à mettre nos instructions en pratique.

6° *Comment pourrai-je savoir si mes élèves ont bien compris ? Comment dois-je les questionner pour m'en assurer ?*

Chaque question devant être faite en particulier, d'après les réponses des enfants, ne peut être précisée d'avance ; mais la marche que l'on veut suivre en examinant les élèves et les questions principales qu'on veut leur faire, doivent être méditées et prévues avant la classe.

### III. La préparation de ce qui doit servir dans l'enseignement.

Les livres, le papier, les questions que les élèves doivent résoudre par écrit, les dictées de toute nature, les modèles, les maximes qu'on veut écrire ou dicter : en un mot, tout ce qui est nécessaire en classe, doit être préparé et disposé d'avance.

Quant à l'étude des leçons et à la préparation des devoirs, il est bon d'être en avance de quelques jours, car on peut être détourné de sa besogne habituelle par une circonstance imprévue, et alors on se trouverait pris au dépourvu.

D. *Journal de classe.* Voici sur ce sujet, un procédé mentionné dans *tous les rapports* qui nous sont parvenus et que tous les maîtres feraient bien d'adopter : nous voulons parler du *journal de classe*. Ce journal consiste en un cahier dans lequel on inscrit tout ce qui doit nous servir à préparer nos leçons. On laisse la moitié de la page en forme de marge, afin de conserver de la place pour ajouter ou corriger. Il est bon de faire une table à ce livret : de cette manière, on peut retrouver avec facilité et relire ce qu'on a noté sur chaque sujet; ceux qui savent faire usage de ce memento ne tardent pas à en reconnaître l'extrême utilité.

M. Fontaine seul ne peut comprendre un journal tenu de la sorte. Selon son rapport, le *Journal de classe* ne doit pas contenir les matières à enseigner dans la classe du lendemain, mais il est la reproduction fidèle de ce qui a été fait dans la journée. Il paraît que, pour arriver à son but, M. Fontaine ne tient pas compte de la marge laissée à chaque page du journal de classe et destinée à recevoir des corrections.

E. *Discipline.* Nous terminerons cette partie de notre travail sur l'emploi du temps par quelques considérations générales sur la *discipline* qui, au point de vue de M. Waeber, doit être *préventive* plutôt que *répressive*. La discipline est aussi, sans contredit, une condition indispensable de succès dans une école. Selon Mgr Dupanloup, elle ne s'entend pas seulement de l'ordre matériel, de la régularité des exercices, mais aussi de l'attention et de cet ensemble harmonieux de calme, d'application de l'esprit; c'est le triomphe de l'instituteur qui a conscience de sa mission, et la vraie mesure de son expérience et de son ascendant sur les élèves. *La discipline est à l'école ce que l'écorce est à l'arbre.* Elle est la sauvegarde des bonnes habitudes, la garantie des études sérieuses, la régulatrice du temps; elle prévient l'inaction, le désordre et la confusion. La discipline est le fruit de l'autorité; or, celle-ci n'est bien inspirée et affermie que par un amour éclairé allié à la fermeté. Sachons donc nous mettre en garde contre une mollesse qui souffre tout ou contre une rigueur excessive qui ne sait rien pardonner; la faiblesse et l'emportement n'obtiendront jamais rien du cœur de l'enfant.

CONCLUSIONS.

1. L'éducation populaire repose sur une base unique qui est Dieu.
2. La nécessité d'une longue et sérieuse préparation à la noble vocation de l'instituteur a été de tout temps reconnue.
3. La connaissance de la théorie doit être le guide de la pratique.
4. Pour être à la hauteur de sa position, l'instituteur doit se préparer longtemps d'avance par des études sérieuses.
5. La religion lui donne l'autorité morale qui lui est indispensable dans ses pénibles fonctions.
6. Sa mission est de s'occuper des âmes, des coeurs et de toutes les qualités de l'enfant pour les diriger vers le bien.
7. La *vocation* est une des principales conditions de la réussite de l'instituteur dans sa mission.
8. Les importantes fonctions d'un instituteur ne doivent donc pas être assimilées à celles d'un simple mercenaire : c'est un ministère moral qui s'associe à celui du prêtre et qui le seconde ; car en éclairant l'enfant, nous devons tendre à le rendre meilleur.
9. L'instruction n'est point le but essentiel de la pédagogie. Elle n'en est qu'un moyen ; elle doit être surtout en harmonie avec les grands principes chrétiens.
10. Les aspirants instituteurs reçoivent à l'école normale une éducation morale, intellectuelle et physique.
11. Le développement *moral* est plus important que le développement intellectuel et physique.
12. Sans la pratique de la religion et de la morale, l'instituteur n'est pas qualifié pour éléver la jeunesse ; sans la préparation à l'enseignement, ses leçons restent infructueuses.
13. Il doit posséder une culture intellectuelle en rapport avec ses fonctions.
14. L'école primaire annexe serait d'une grande utilité dans une école normale.
15. Elle aurait pour but d'initier l'élève-maître à la pratique de la tenue d'une classe.
16. L'instituteur doit se mettre en garde contre les innovations trop fréquentes.
17. Les bibliothèques de district, les cours de répétition et surtout les conférences sont de puissants moyens de perfectionnement dans l'art d'enseigner.
18. Des leçons pratiques données par les instituteurs seraient aussi d'une grande utilité dans les conférences.
19. L'instituteur doit jouir d'une bonne santé et d'un organe vocal exempt de vices.
20. Les promenades, les travaux agricoles et les exercices gymnastiques à l'école normale contribuent puissamment à donner au pays des régents d'un tempérament sain et vigoureux.
21. Le programme met de l'ordre et de la gradation dans l'enseignement, il doit être rédigé d'après les besoins de la classe à diriger.
22. La méthode c'est le maître. Il est donc nécessaire que celui-ci étudie et compare les différentes méthodes, choisisse avec discernement la meilleure et l'applique consciencieusement.
23. L'ordre du jour est le régulateur de la marche de l'école. La rédaction doit être basée sur l'expérience et sur les besoins de la classe que le maître a sous sa direction.
24. Le programme, l'ordre du jour, les capacités de l'instituteur, la

méthode : voilà les quatre piliers sur lesquels repose tout l'avenir d'une école.

25. La préparation journalière des leçons est de toute nécessité, car elle leur donne plus d'attrait et les rend par conséquent plus fructueuses.

26. L'instituteur doit veiller à ce que la salle d'école soit toujours bien aérée, ornée convenablement, pourvue du matériel nécessaire et que l'ordre et la propreté règnent partout.

27. La tenue du journal de classe est un puissant auxiliaire dans une école.

28. Une bonne discipline est une condition indispensable de succès dans une classe ; elle doit être préventive plutôt que répressive.

29. Sans une conduite exemplaire, le maître n'a aucune influence.

30. Sans l'autorité, sans la dignité, le respect et l'influence, l'œuvre de l'éducation est impossible.

Grandvillard, le 24 juin 1881.

J. Dousse, inst.

---

## DEUXIÈME RAPPORT

*Question. Comment les institutrices peuvent-elles inspirer à leurs élèves du goût pour la culture d'un jardin potager et en faire apprécier l'utilité ?*

Un savant a dit : *qu'il faut retrémper dans le travail toute notre génération ; c'est là qu'est le salut, et, avec la religion, il n'est que là.*

Cela doit s'entendre non seulement du travail intellectuel, mais encore de tout travail propre à moraliser les familles et à leur procurer l'aisance et le bien être. Car, si la paresse engendre un grand nombre de vices et si elle est la source de bien des maux, une vie active, laborieuse, au contraire, éloigne des mille dangers auxquels est exposée la jeunesse et devient le garant de la vertu et de la moralité.

Or, parmi les nombreux travaux auxquels peut se livrer une jeune fille, se présente celui qui fait l'objet du présent rapport. Personne n'ignore l'importance, l'utilité d'un jardin potager. La jeune personne, en effet, peut être appelée à devenir épouse et mère de famille ; elle devra donc diriger un ménage et le faire le plus économiquement possible. Or, comment obtiendra-t-elle ce résultat si ce n'est par la culture d'un jardin potager ? Mais, il faut le remarquer, celui-ci doit contenir principalement les produits nécessaires à l'entretien d'un ménage, et cela, afin que la ménagère puisse facilement s'exempter de l'achat de certains aliments et arriver ainsi à la pratique de cette économie domestique, qui, hélas ! de nos jours, déserte un grand nombre de foyers.

En outre, la bonne tenue d'un jardin potager fournira à la mère de famille l'occasion de donner à ses enfants l'exemple du travail, de l'ordre et de la propreté en même temps qu'elle leur inspirera le goût de la vie domestique. Ce travail de tous les jours les groupera autour d'elle et facilitera la surveillance qu'une mère doit exercer à l'égard de ceux qui lui sont confiés. Initiée à ces connaissances au foyer domestique, la jeune fille deviendra plus apte à profiter, à l'école, des leçons qui lui seront données touchant cette matière.

Dix-neuf institutrices ont traité la question difficile qui nous occupe.